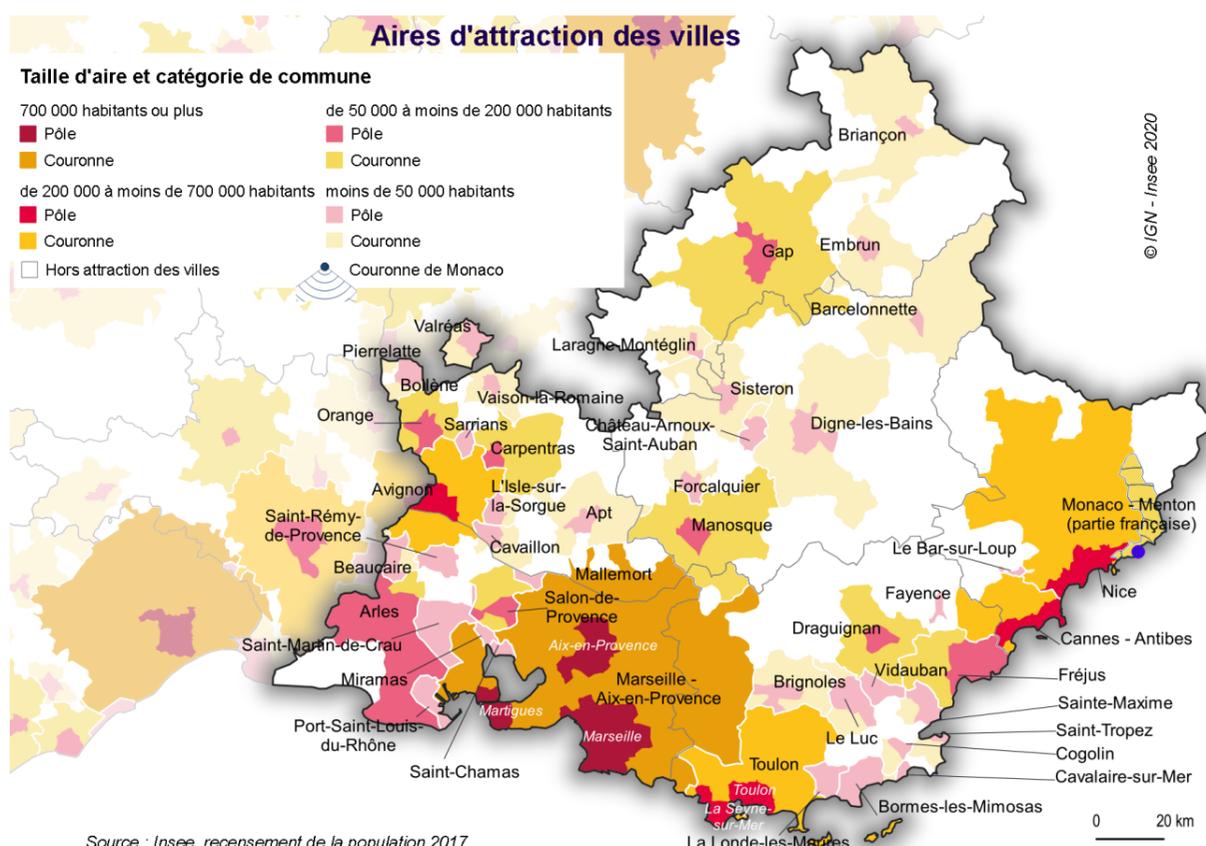


48 « aires d'attraction des villes » en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Pôle + Couronne = Aire d'attraction

Ce nouveau zonage définit l'étendue de l'influence des villes sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail

96 % des habitants vivent dans les aires d'attraction des villes de la région

60 % de la population vit dans des pôles **51 %** au niveau national

5 aires ont plus de **200 000** habitants

Marseille - Aix-en-Provence, Nice, Toulon, Cannes - Antibes et Avignon.

Croissance démographique plus dynamique dans les petites aires entre 2007 et 2017

+0,5 %
par an

pour les aires de
- 200 000 habitants

+0,3 %
par an

pour les aires de
+ 200 000 habitants

Pour en savoir plus

Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur n° 66, octobre 2020

Contacts presse

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur - Fernande Ponzio
04 91 17 59 11 - 06 61 35 63 73 dr13-relations-avec-la-presse@insee.fr

